

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en biologie, session 2019, dans les académies de PARIS et VERSAILLES.

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES,
CHANCELIERE DES UNIVERSITES

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de PARIS et VERSAILLES, au titre de l'année 2019 ;

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en biologie, au titre de l'année 2019, dans les académies de PARIS et VERSAILLES :

Madame CARAYOL Géraldine, professeure agrégée hors classe, présidente, Rectorat de l'académie de Versailles, Versailles.

Madame BONNEVILLE Geneviève, professeure certifiée classe exceptionnelle, vice-présidente, Lycée Marie Curie, Versailles.

Madame BOULOGNE Sylviane, professeure certifiée hors classe, experte, Lycée Jean Monnet, Franconville.

Madame CARON Patricia, professeure certifiée classe normale, Lycée Jean Monnet, Franconville.

Monsieur CARREL Damien, maître de conférences classe normale, Université Paris 5 Paris Descartes, Paris.

Monsieur GRENERY Jérôme, professeur agrégé classe normale, Lycée Jean-Baptiste Poquelin, Saint-Germain-en-Laye.

Monsieur PICAULT Francois-Xavier, professeur certifié classe normale, Lycée Viollet le Duc, Villiers-Saint-Frédéric.

Madame DESVIGNES-SAMSON Nathalie, assistante ingénieure, Université Paris 11 Paris sud, Orsay.

Monsieur BIONDI Olivier, maître de conférences classe normale, suppléant, Université Paris 5 Paris Descartes, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Versailles, le 14 MAI 2019

La Rectrice de l'Académie de Versailles,
Chancelière des universités


Charline AVENEL